



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Villard-de-Lans le 06/07/2021

La Communauté de communes du massif du Vercors va lancer des lignes de covoiturage et invite les habitants à choisir leurs arrêts

Déployé depuis 2017 sur le plateau du Vercors, le service illicov a été retenu par la Communauté de communes du massif du Vercors pour développer plusieurs lignes de covoiturage régulier. La CCMV bénéficie du programme « AcoTÉ » financé par les Certificats d'Économie d'Énergie. Ce financement lui permettra d'expérimenter plusieurs lignes au départ de son territoire. Dès aujourd'hui, les habitants du plateau du Vercors sont invités à exprimer leur besoin de mobilité sur le site www.illicov.fr/voter.

Le manque de flexibilité et de garantie des plateformes existantes peut décourager les personnes qui ne souhaitent pas être contraintes au quotidien par le covoiturage. Avec illicov, la CCMV a pour ambition de proposer un service public "sur mesure" visant à faciliter les trajets réguliers des Vertacomoricoriens.

illicov qu'est ce que c'est ?

Avec plus de 500 covoitureurs déjà inscrits, illicov est une solution de mobilité déjà bien connue sur le plateau du Vercors. Plébiscité pour sa fiabilité et sa simplicité d'utilisation, c'est un service de covoiturage qui fonctionne à la manière d'une ligne de bus. Les passagers se rendent aux arrêts de la ligne pour être récupérés par les conducteurs.

Les avantages d'illicov

- Le service propose des garanties pour les passagers en assurant une solution de secours si les conducteurs venaient à manquer.
- Les conducteurs pourront toucher des indemnités (jusqu'à 100€/mois) même s'ils ne transportent pas de passagers.
- Tout ceci sans contrainte d'organisation pour une utilisation simple, flexible et adaptée au quotidien.

Un projet participatif

La Communauté de communes du massif du Vercors s'inscrit dans une démarche de service public conçu pour et avec les habitants. Ceci est rendu possible grâce à une méthode de co-construction intégrant les besoins exprimés par les futurs utilisateurs.

4 axes sont particulièrement ciblés, compte tenu du trafic observé :

Plateau du Vercors < > Agglo grenobloise **via** Sassenage

Plateau du Vercors < > Agglo grenobloise **via** Saint-Nizier-du-Moucherotte

Lans-en-Vercors < > Villard-de-Lans

Méaudre < > Villard-de-Lans

Les habitants empruntant régulièrement ces axes sont invités à proposer, en quelques clics, les arrêts et horaires qui leur conviennent.

Les utilisateurs de la ligne Lans-en-Vercors < > Le Prisme, déjà inscrits au service, peuvent également voter pour redéfinir les arrêts de la ligne et l'ajuster encore plus près de leurs habitudes.

Une démarche simple et rapide pour proposer ses arrêts et ses horaires

- Se connecter au site <https://illicov.fr/voter>
- Indiquer son point de départ et d'arrivée
- S'identifier en 30 secondes
- Faire part de ses propositions

En prenant en compte les habitudes de déplacement des habitants dès le début du projet, la Communauté de communes du massif du Vercors maximise les chances de réussite et la pérennité du service.

Après une phase d'analyse et de test, l'ouverture aux 1^{ers} covoitureurs est prévue à l'automne 2021.

Contact presse : contact@illicov.fr | julie.ruault@vercors.org

À propos des porteurs du projet :

Ce projet de mobilité est mis en oeuvre par la Communauté de communes du massif du Vercors avec le soutien d'un financement issu du programme CEE « AcoTÉ », en partenariat avec l'association ANPP, et les sociétés CertiNergy & Solutions et La Roue Verte.

L'ANPP (Association Nationale des Pôles Territoriaux et des Pays) : elle fédère et représente les Pôles territoriaux et les Pays depuis 1997, dans une démarche globale, stratégique et prospective d'animation de réseaux. Elle accompagne les Territoires de projets au quotidien dans leurs missions pour le développement local, sur la base d'un projet de territoire partagé, notamment en faveur de la transition énergétique, en lien avec de nombreux partenaires (Enedis, EDF, ADEME...). Le programme AcoTE, en agissant pour la mobilité en milieu rural et peu dense, s'inscrit directement dans cette dynamique.

CertiNergy & Solutions : acteur impliqué dans la transition énergétique depuis 2008, filiale d'ENGIE depuis 2019, c'est un acteur historique du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE). Son activité consiste à promouvoir l'application du dispositif des CEE en incitant les personnes morales (collectivités territoriales, bailleurs sociaux, entreprises...) à réduire leurs consommations énergétiques par la réalisation d'actions d'économies d'énergie et à les accompagner ensuite dans le processus d'obtention des CEE générés par ces actions.

La Roue Verte : la société a pour mission, depuis sa création en 2007, de développer la pratique du covoiturage régulier. Elle a accompagné 350 acteurs publics et privés comme le Grand Lyon ou le département de la Seine Maritime. Grâce à son expérience, La Roue Verte a développé en 2017 une solution innovante, expérimentée et consolidée, qui consiste en un système de lignes virtuelles de covoiturage ne nécessitant aucune infrastructure et proposant de solides garanties pour les usagers.